



Charte de la COJ

Approuvée à l'unanimité par l'Assemblée Générale du 21 mars 2005

Contexte historique d'émergence de la COJ

La volonté de se positionner politiquement de manière indépendante et d'aller à la rencontre de la jeunesse inorganisée a engendré la création de la COJ. A l'indépendance s'est allié la dimension de pluralisme d'ouverture. Celui-ci vise à réunir autour de projets communs des personnes se reconnaissant comme différentes en fonction de leurs origines sociales et culturelles ou de leurs appartenances politiques, philosophiques ou autres. La COJ a, de cette manière, rassemblé et soutenu une grande diversité d'approches dans la prise en compte de la jeunesse, elles ont en commun cette référence à l'indépendance et au pluralisme.

Pour une défense de valeurs

La COJ et ses Organisations membres défendent:

- la volonté de vivre ensemble librement en favorisant la tolérance et la curiosité envers les autres, en respectant les convictions personnelles de chacun mais en refusant l'imposition de quelque dogmatisme que ce soit ; cette volonté s'inscrit en référence au concept de la "laïcité positive". Dans cette perspective, nous favorisons les démarches actives de rencontre des différences et les actions qui permettent une mixité des publics. En cela, nous luttons contre les processus de marginalisation et les tendances au repli sur soi.
- la nécessité de la dimension collective pour donner à chaque individu, quelle que soit son origine, sa culture, sa condition socio-économique, les moyens d'agir et de se réaliser, seul et en groupe, pour dépasser l'individualité au profit de l'évolution globale, équitable et solidaire de la société¹⁻².
- l'apprentissage de la démocratie dans ses dimensions de dynamiques solidaires, d'élaboration d'une représentation collective des questions de jeunesse, l'acquisition d'une culture du débat et des moyens d'expression et de communication qui la rende possible, l'expérimentation des procédures de représentativité.
- la prise en considération particulière de la jeunesse comme une période d'expérimentation, de construction de soi au cours de laquelle chacun doit disposer des moyens, des savoirs et d'un environnement producteur de valeurs pour lui permettre d'acquérir progressivement son autonomie et les conditions nécessaires à l'exercice de ses droits et devoirs pour influencer l'avenir de la société.

Pour porter solidairement ces valeurs, les Organisations membres ont confié à la COJ les missions suivantes:

- représenter les Organisations de Jeunesse et interpeller la société civile sur les questions de jeunesse;
- coordonner des projets globaux qui réunissent les organisations membres autour d'enjeux qu'elles ont identifiés;
- offrir aux membres des services qui contribuent à la poursuite de leurs buts et au renforcement de leur professionnalité : information officielle et juridique, communication, technique liée aux activités des membres, formation...

Notre société a besoin d'une jeunesse libre, ouverte, curieuse, en démarche, solidaire, créative, autonome et engagée.

La COJ et ses membres se mobilisent dans ce but.

1. Cela peut se concrétiser au travers de projets qui favorisent la mise en réseau avec d'autres dans des structures métisses.

2. En opposition à l'élitisme qui exclut certains de la société et à la rétribution inéquitable de l'investissement de chacun.